

# Bablee

CANTON BOMBATTY  
Date vérifiée le 7 OCT 1939

Nom : **Bablee**  
Prénoms : **Pierre, Ernest**  
Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : **206**  
Classe de mobilisation : **1907**

ETAT CIVIL  
Né le **8 Octobre 1887** à **Ballots**, canton de **Ballots**, département de **la Mayenne**, résidant à **Bouchamps**, canton de **Craon**, département de **la Mayenne**, profession de **cultivateur**, fils de **Pierre** et de **Marie**, domiciliés à **Bouchamps**, canton de **Craon**, département de **la Mayenne**

SIGNELEMENT  
Cheveux : **bruns**, sourcils : **bruns**, yeux : **gris**, front : **large**, nez : **petit**, bouche : **petite**, menton : **ronde**, visage : **ovale**  
Taille : **1 m. 48 cent.** Taille recueillie : **1 m. 48 cent.**  
Marques particulières :  
Degré d'instruction générale : **2**

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION  
Classé dans la **2<sup>e</sup>** partie de la liste en **1908**.

CORPS D'AFFECTATION	NUMÉROS	
	ANNUITÉ	MATRICULE
<b>4<sup>e</sup> section d'Infanterie militaire</b>		<b>494</b>
<b>Régiment d'Infanterie de ligne</b>	<b>444</b>	<b>2992</b>
<b>Régiment d'Infanterie de ligne</b>	<b>777</b>	<b>2992</b>
<b>15<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</b>	<b>777</b>	<b>2992</b>
<b>Service Auxiliaire</b>	<b>104</b>	<b>2992</b>
<b>4<sup>e</sup> section de réserve</b>	<b>104</b>	<b>2992</b>
<b>4<sup>e</sup> section C. O. R.</b>	<b>104</b>	<b>2992</b>
<b>4<sup>e</sup> section C. O. R.</b>	<b>104</b>	<b>2992</b>

Maintenu Service auxiliaire par la Commission de Reforme du Mans du 1<sup>er</sup> Avril 1935. Pénion permanente 30% aggr. Vainqueur de la guerre. Séquelles de blessure fesse gauche avec hernie sciatique atrophie considérable de la cuisse. Pénion définitive de 20% concédée par notification n<sup>o</sup> du 31 Décembre 1935. Pénion définitive de 30% concédée par notification n<sup>o</sup> du 21 Mai 1937.

D. O. M. pénion temp<sup>o</sup> 15% amélioration par la C. R. Réforme du Mans du 28.5.1946 pour: Reliquat de blessure de la fesse gauche avec perte de substance musculaire. Pas de douleurs. Amyotrophie cuisse: D. O. M. - molet D. O. M. - Douleurs gêne de la marche - D. O. M. - pénion temp<sup>o</sup> 20% aggr. par la C. R. du Mans du 28.11.1946 pour: Reliquat de blessure de la fesse gauche avec section du muscle grand fessier - accue des douleurs du sciatique - signe de Lasegue à partir de 90° - fatigue rapide à la marche et douleur - D. O. M. - pénion temp<sup>o</sup> 15% par la C. R. du Mans du 14.10.1948 pour: Reliquat de blessure de la fesse gauche avec section du muscle grand fessier - cicatrice bilobée - allévation de douleurs à la marche prolongée - Pas d'amaigrissement de la cuisse ni de la jambe. Démarche normale. Conservation du réflexe achilléen. Signe de Lasegue extension égale à droite et à gauche sans réveiller de douleur - D. O. M. - pénion définitive 15% par la C. R. du Mans du 28.9.1949 pour: Reliquat de plaie transversale horizontale de la fesse gauche. Cicatrice adhérente déprimée. Pas de douleurs appréciables. Échappé de Lasegue. Amyotrophie de D. O. M. - pénion temp<sup>o</sup> 25% par la C. R. de Rennes du 5.2.1952 pour: Reliquat de blessure à la fesse gauche avec section du muscle grand fessier. Cicatrice bilobée avec perte de substance musculaire. Douleurs à type de sciatique.

Sans affectation 15.11.26  
D. O. M. 15.11.26

RENSEIGNEMENTS	DATE
la date de l'acte de naissance	la date de l'acte de naissance
la date de l'acte de mariage	la date de l'acte de mariage
la date de l'acte de décès	la date de l'acte de décès

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un document spécial (engagement, mariage, naissance, etc.).

P. M. G. 26-3-24





27 1919  
1 OCT 1939

Nom et matricule de recrutement: **206**

Classe de mobilisation: **1907** *Herminette*

**SIGNALLEMENT.**

Cheveux: *et*, sourcils: *faibles, clairs*

yeux: *gris*, front: *fusant*

nez: *petit*, bouche: *petite*

menton: *rand*, visage: *ovale*

Taille: *1 m 48 cent*, Taille rectifiée: *m cent*

Marques particulières: \_\_\_\_\_

Degré d'instruction générale: **2**

CORPS D'AFFECTATION	NUMEROS	
	NO D'APPRENTISSAGE	NATURALISÉ
Armée active		
Armée territoriale et la réserve		
Armée territoriale		

**LOCALITES SUCCESSIVES HABITEES**

Date	Canton	Subdivisions de région	Je remplis
18 novembre 1914	Appelot, canton de Lavaud	Lavaud	R
17-11-1922	La Roche-la-Morinière	Lavaud	R
17-1-1912	Age		R

ÉPOQUE à laquelle l'homme s'est engagé	DATE de la libération de service militaire	
	la science de l'époque	la science de l'époque

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**

Inscrit sous le n° **88** de la liste cantonale

Incorporé à la 4<sup>e</sup> section d'Infanterie militaire à compter du 7 Octobre 1910 - Arrivé au Corps le dit jour. Envoyé dans la Région militaire de l'année active le 25 septembre 1910. Chef-lieu de corps conduit. accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> octobre 1910

Classe service armé par la Commission spéciale de Lavaud du 27 septembre 1911 et arrêté du 9 octobre 1911.

Affecté au Régiment d'Infanterie de Lavaud. Affecté au corps le 16 novembre 1914. Arrivé au 1<sup>er</sup> dépôt le 22 novembre 1914. Affecté au 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 3 novembre 1914. Maintenu sous les armes par la Commission de réserve de Lavaud du 9 septembre 1911.

Passé dans la réserve auxiliaire par décision de la commission de réserve le 31 mai 1916. Pour section du dépôt de gauche par lettre au dépôt le 28 septembre 1916. Passé à la 4<sup>e</sup> section de réserve auxiliaire de la division de réserve le 3 octobre 1916. Affecté au 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie le 31 janvier 1917. Passé à la 14<sup>e</sup> section de Réserve d'active de dépôt le 15 mai 1917. Passé à la 2<sup>e</sup> section des Appelés et Convalescents de Réserve le 10 août 1918. M'affecté service auxiliaire de dépôt, invalidité temporaire par la commission de dépôt de réserve de Lavaud du 4<sup>e</sup> novembre 1919 pour fonctionnelle du membre inférieur gauche par suite de substance musculaire. Section du muscle grand fessier. Convalescence de la cuisse dem.

Passé en congé de Remobilisation par la 2<sup>e</sup> section de Comité d'Administration le 23 février 1914. Affecté à la 3<sup>e</sup> section de Comité d'Administration le 23 février 1919. Affecté à la 4<sup>e</sup> section de Comité d'Administration le 23 février 1919. Affecté à la 4<sup>e</sup> section de Comité d'Administration le 23 février 1919.

Passé dans la 2<sup>e</sup> Réserve: Classe d'1919, le 24 septembre 1923 comme père de 4 enfants (Art. 58 de la loi de Recrutement) N° 2 le 19 janvier 1924.

Attaché à la formation et nommé à la 2<sup>e</sup> Réserve: Classe d'1924, le 10 mars 1926 comme père de 5 enfants (Art. 55 de la loi de Recrutement) le 26 janvier 1926.

Libéré de toutes obligations militaires le 31 juillet 1926 par application de l'article 53 de la loi du 31 Mars 1923, père de 7 enfants. Maintenir service auxiliaire. Section permanente Lavaud - aggravation par la Commission de Réserve du Mandat du 17 avril 1935 pour "Équelles de blessure par é. é. é. à la face gauche. Cicatrice de 19 cent à la fosse atrophie des muscles. Aggravation par apparition d'une cicatrice par conséquent 7 ans doublement de long du nerf sciatique et augmentant la classification." -

De garde des vides de communication. Du

De remplir ce tableau que pour les hommes dont les services ont été libérés par un décret spécial (coups, maladies, etc.), etc.

P. H. G. L. C. 24